



ELEVES ENTRANT AU
Lycée Jean-Baptiste POQUELIN en
1^{ère} Technologique : STMG et ST2S



Bonjour,

Vous avez été affecté au Lycée Jean Baptiste Poquelin et nous sommes ravis de vous accueillir au sein de notre beau lycée.

Voici ci-dessous la liste des documents que vous devrez rapporter **mardi 7 juillet** prochain par ordre alphabétique : nom commençant par la lettre de **A à M à 13h30 à 15h30** et de **N à Z de 15h30 à 17h30**.

- Fiche d'affectation AFFELNET que vous récupérez via les téléservices
- Fiche d'inscription 2020/2021 dûment complétée et photo d'identité récente **collée**
- Un RIB
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- EXEAT (fourni par votre établissement d'origine, sauf si vous étiez à Poquelin en 2019-2020)
- les bulletins scolaires de l'année 2019/2020 (sauf si vous étiez à Poquelin en 2019-2020)
- Une photo supplémentaire récente d'identité avec le nom et le prénom de l'élève au dos qui servira à établir votre carte d'accès au lycée (sauf si vous étiez à Poquelin en 2019-2020)
- l'attestation CAF
- Un chèque de 80€ à l'ordre de l'**agent comptable du lycée Poquelin** pour ouvrir le compte de demi-pension

Une fois tous ces documents OBLIGATOIRES remis au lycée, vous serez inscrits et en vacances bien méritées en cette année si particulière.

A très bientôt.

La Direction